

rence suffit à nous convaincre de la futilité de la thèse nationaliste.

Pour tout homme de bonne foi, le rapport de la conférence atteste l'esprit de conciliation qui a présidé aux délibérations et particulièrement le souci de l'Angleterre de respecter la liberté d'action de ses colonies autonomes.

Ainsi, bien que l'amirauté anglaise insiste sur l'importance, au point de vue stratégique, d'une flotte unique, maintenue par les différentes parties de l'empire, elle ne se fait aucun scrupule d'admettre que ces considérations doivent céder le pas aux conditions politiques et géographiques existant dans chaque colonie.

C'était admettre implicitement la priorité de la défense impériale. C'est ce principe, de tout temps reconnu et pratiqué au Canada, que nos plénipotentiaires firent prévaloir.

Le principe une fois établi, il ne s'agissait plus que de s'entendre sur un *modus operandi*.

Cette tâche n'était pas facile. Si nos représentants à Londres avaient pu faire accepter facilement leur politique par l'amirauté anglaise, ils ne se faisaient guère d'illusions sur l'accueil qu'elle allait recevoir chez certains éléments du peuple canadien. Ils savaient que leur programme de juste milieu n'obtiendrait pas facilement l'adhésion des deux groupes extrêmes qui représentent ici, d'une part, l'ancienne tradition bureaucratique, et de l'autre, le vieil esprit de méfiance ou d'hostilité envers l'Angleterre. Ils avaient cependant raison de croire que les deux grands partis politiques, dominés par une plus juste conception des intérêts et du devoir du moment, s'uniraient dans une action commune et n'obéiraient à d'autres préoccupations que celle d'accomplir une œuvre nationale. L'occasion était si favorable pour démontrer que les préjugés séculaires n'avaient plus de voix au chapitre de la nation et que seule, l'opinion modérée, celle de l'immense majorité des citoyens de ce pays, trouverait de l'écho dans cette Chambre.

Le parti libéral devait justifier en tous points les prévisions de son chef, et l'appui unanime que reçoit aujourd'hui la politique ministérielle de ce côté (la droite) de la Chambre, en est la preuve. Est-ce à dire, monsieur l'Orateur, que le parti libéral, ne fut pas soumis à l'influence des idées extrêmes, à égale distance desquelles le Gouvernement avait placé son programme naval... ?

Non, mais c'est le mérite de ce parti d'avoir su triompher de cette influence et d'avoir entrepris courageusement de faire accepter sa manière de voir au corps électoral.

Après la patriotique déclaration du chef de l'opposition, à Halifax, à son retour de Londres, on avait pu espérer qu'il en se-

rait de même du parti conservateur. Cette illusion a été de courte durée. Fidèle à sa tactique traditionnelle, le parti conservateur, après avoir oscillé entre les deux pôles du nationalisme et de l'impérialisme, qui l'attiraient alternativement, devant son impuissance à se soustraire à l'une ou à l'autre de ces deux influences contraires, a fini par se diviser en deux groupes irréconciliables qui, chacun de son côté, battent en brèche la politique ministérielle.

Au lieu de s'en tenir à une critique loyale et modérée des détails du bill, comme on pouvait s'y attendre de la part d'une opposition digne de ce nom, nos honorables adversaires ont préféré entreprendre une campagne d'accusations et de calomnies contre la personnalité la plus éminente de notre parti dans cette Chambre. Même l'honorable premier ministre, malgré ses longs et glorieux états de service pour la cause du Canada et de l'empire, n'a pas été à l'abri des injures et des invectives.

L'honorable député de Toronto-nord (M. Foster) a ouvert la marche et celui qui habite une maison de verre a été le premier à lancer des pierres dans le jardin de ses voisins en visant plus particulièrement l'honorable premier ministre dont le passé sans tâche et l'intégrité reconnue constituent un crime impardonnable qu'il faut flétrir et dénoncer en toute occasion.

Le gros de l'armée n'a pas été lent à marcher sur ses brisées et depuis la mémorable harangue du député de Toronto-nord, harangue unique sous le rapport de l'invective, nous en avons entendu plusieurs autres dans le même genre, et la plus remarquable d'entre elles est probablement celle de l'honorable député de Vancouver (M. Cowan).

Quel contraste, monsieur l'Orateur, entre ces discours échevelés et l'attitude si digne adoptée par les orateurs ministériels ! Pendant que nous nous efforçons de maintenir le débat dans les hautes sphères du raisonnement et des faits, la plupart des orateurs qui siègent à votre gauche ont cherché à brouiller les questions en jeu, en s'adressant au fanatisme et aux passions.

Comme homme de parti, je serais plutôt enclin à me réjouir de cette tactique, car elle affiche trop clairement la mauvaise foi et l'incapacité gouvernementale du parti conservateur, pour ne pas fortifier la confiance du peuple dans le Gouvernement actuel.

A titre de Canadien soucieux de l'avenir de ma patrie, je déplore sincèrement cette tactique. A titre de Canadien français, fier d'appartenir à la race dont descend le chef du cabinet, j'entends protester contre les insultes imméritées auxquelles il a été en butte depuis le commencement du présent débat. Je dirai aussi combien vivement je ressens les injures proférées contre ceux de mes compatriotes qui ont combattu et